

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Design Industriel et de Produits		
Orientation	-		
Intitulé du module	Atelier design industriel II A		
Code	1DI21		DDI303512F19
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 2		
Crédits ECTS	9		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Ce module poursuit les objectifs du module 1DI11 en renforçant et développant les compétences visées. Un accent particulier est mis sur la prise de position de l'étudiant-e vis-à-vis de son projet ainsi que sur le renforcement des aptitudes à créer des concepts cohérents, en adéquation avec les questions posées.</p> <p>L'étudiant-e acquiert ainsi plus d'autonomie dans sa démarche.</p>		
Contenu et formes d'enseignement	<p>17 cours de 8 périodes.</p> <p>Exercices imposés de création de produits proches de l'individu, faisant appel à des technologies de complexité moyenne, et permettant des explorations et expérimentations instantanées et variées. Projets de moyenne et longue durée visant à bien appliquer les informations reçues.</p>		
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les projets réalisés font l'objet d'une évaluation au terme du semestre par un collège de professeurs.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum.</p>		
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible, à condition que le module 1DI22 soit réussi. Réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>		
Enseignant	Luc Bergeron		

Responsable du module	Stéphane Halmaï-Voisard		
Descriptif validé le	1 ^{er} septembre 2019	par	Stéphane Halmaï-Voisard